

Motion PRÉSENTÉE au Conseil d'administration du 3 DÉCEMBRE 2019

Les professeurs d'EPS souhaitent alerter le conseil d'administration sur les futures conditions d'enseignement de l'EPS au lycée Marcel Cachin.

La destruction du gymnase du lycée, prévu en juillet 2020, va entraîner de très fortes complications organisationnelles. En effet, 1500 heures sont enseignées au gymnase chaque année pour 800 élèves ; ces heures devront donc être réalisées à l'extérieur du lycée, dans un contexte où les tensions sur les installations sportives sont déjà très fortes (notamment à cause du manque d'installations sportives dans le secteur et de l'impossibilité d'accéder aux structures de Saint-Denis). Ces tensions vont s'accroître, car le gymnase Pablo Neruda et le stade de l'île des Vannes seront inaccessibles en raison des rénovations prévues pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. De plus, le nouveau lycée prévoit l'accueil d'un nombre conséquent de nouveaux élèves (presque le double du nombre actuel selon les prévisions). S'ajoute enfin l'ouverture de nouvelles écoles primaires à proximité prochainement. Nous nous retrouvons donc dans l'incapacité de nous projeter sereinement sur notre organisation d'enseignement future.

La réponse de la région, consistant à nous faire patienter le temps de la construction de la nouvelle structure, ne nous convient pas. En effet, cela ne règle en rien les problématiques des quatre prochaines années (temps de construction prévisionnel du futur lycée) ; ni des suivantes, car la nouvelle installation (une salle polyvalente de 300m²) est bien trop petite et ne correspond en rien aux références officielles des installations sportives collectives (le gymnase actuel est de type C et fait environ 1000m² et un terrain de basket fait 400m²...).

Nous n'avons pas envie d'une EPS au rabais, et de bricolage. Nous sommes une matière à part entière et il est nécessaire pour nous d'atteindre les objectifs et les attendus de fin de lycée des programmes. Les 2 premiers objectifs généraux de l'EPS sont le développement de la motricité et le fait de savoir se préparer et savoir s'entraîner. Rappelons que l'EPS est la seule matière qui fait mouvoir nos élèves.

Enfin, à la suite des JOP, le lycée Marcel Cachin sera transformé en Lycée spécialisé dans les métiers du sport. Cela aura des conséquences sur l'organisation de l'EPS, notamment à travers les ouvertures des différentes classes (MCAG2S, BTS), options EPS et futures bi-qualifications.

Peut-on envisager un lycée des métiers du sport sans gymnase digne de ce nom ? Nous ne pensons pas.

Ainsi, nous réclamons :

- Une réponse concrète des institutions sur l'organisation de l'EPS pour le lycée Marcel Cachin à la rentrée 2020 et pour la période des travaux ;
- Un véritable gymnase pour enseigner l'EPS dans le futur lycée des métiers du sport ;
- Un terrain extérieur et une piste d'athlétisme
- Enfin, plus globalement, des moyens dignes de ce nom pour être en capacité de réaliser des cours d'EPS tels que le méritent les élèves.

L'équipe d'enseignants d'EPS